



**Parc de Pringy, Place du Bel Air**  
**PRINGY (77)**

la **Commission Technique Régionale**  
**d'Ile de France**  
le **Comité Directeur UFOLEP 77**  
avec le concours du  
**CLUB CYCLISTE DE**  
**PONTIERRY-PRINGY**  
organisent le  
**CHAMPIONNAT**  
**REGIONAL DE**  
**CYCLO-CROSS UFOLEP**  
à **PRINGY (77)**  
le **dimanche 12 janvier 2020**

COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE des ACTIVITES CYCLISTES  
3, Rue Récamier – 75007 PARIS

Tél : 01.43.58.97.03 contact@ufolep-idf.org

## Comité d'Organisation

M <b>Éric BONNOMET</b>	Maire de Pringy
M <b>Lionel CASSES</b>	Président UFOLEP Ile de France
M <b>Rémi CALLEGARI</b>	Président CD UFOLEP Seine-et-Marne
Mme <b>Marie-Hélène ANELLI</b>	Directrice UFOLEP Seine-et-Marne
M <b>Joseph ROUAULT</b>	Responsable CTR Cyclo Ile de France
M <b>Jean-Luc FRANÇOIS</b>	Président CC Ponthierry-Pringy
M <b>Arnaud VERDIER</b>	Correspondant UFOLEP CCPP



## HORAIRES DE DÉPART

Dossards	Départ	Catégories
11H00	12H00	40/49 ans - 60 ans et plus - 17/19 ans Féminines -15/16 ans - 13/14 ans - 11/12 ans
12H30	13H30	30/39 ans - 20/29 ans - 10/59 ans

## CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Année de naissance
Jeunes 11/12 ans	2008 et 2009
Jeunes 13/14 ans	2006 et 2007
Jeunes 15/16 ans	2004 et 2005
Adultes 17/19 ans	de 2001 à 2003
Adultes 20/29 ans	de 1991 à 2000
Adultes 30/39 ans	de 1981 à 1990
Adultes 40/49 ans	de 1971 à 1980
Adultes 50/59 ans	de 1961 à 1970
Adultes plus de 60 ans	1960 et avant
Féminines 17/29 ans	de 1991 à 2003
Féminines 30/39 ans	de 1981 à 1990
Féminines 40 ans et plus	de 1980 et avant

Licence 2020 validée 8 jours avant la 1ère phase qualificative

## RÉCOMPENSES

A partir de **15H00** à la salle des Fêtes

Aux 3 premiers de chaque catégorie

1 <sup>er</sup>	Maillot, bouquet, médaille d'or
2 <sup>ème</sup>	Médaille d'argent
3 <sup>ème</sup>	Médaille de bronze

### Pour pouvoir accéder aux podiums :

**Adultes : participation à TROIS épreuves du calendrier Ile de France UFOLEP et participation au Championnat Départemental de son comité ou d'un comité d'accueil.**

**Jeunes ; participation à DEUX épreuves + Départemental**



*Pour tout problème technique, prière de se reporter au Règlement National CycloSPORT UFOLEP*

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner pour le **10 janvier 2020** à

Pierre **LEBIGRE**  
42, Rue des Chantereines  
**95620 PARMAIN**

Engagement adultes : **8 €**, sur place **10 €**

Jeunes 12 à 16 ans : **5 €**, sur place **7 €**

(impératif, joindre une enveloppe timbrée pour justificatif de trésorerie)

Seuls les bulletins accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de "**CC PONTIERRY-PRINGY**" seront pris en compte.

Club : ..... Département : ..... Personne à contacter : ..... Téléphone : .....

NOM Prénom	Date de Naissance	Epreuve 1	Epreuve 2	Dép. O/N	Double licence

## Commission Technique Régionale des activités cyclistes

### Règlement du championnat régional cyclo-cross 2019 – 2020

Le championnat Régional de cyclo-cross organisé le Dimanche 12 Janvier 2020 à PRINGY « Seine et Marne » est organisé par Le CLUB CYCLISTE DE PONTIERRY – PRINGY, le Comité Départemental UFOLEP de SEINE et MARNE, en collaboration avec la commission technique des activités cyclistes de Seine et Marne et de la commission régionale Ile de France et sera disputé sur un parcours tracé dans le parc de PRINGY.

Ce championnat régional est ouvert aux **cyclocrosmen UFOLEP licenciés (es) en ILE de France**, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross, sous réserve que licence et carte « cyclo-cross » soient homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Technique Régionale d'Ile de France des activités cyclistes. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cyclo-cross.

**Durée des épreuves :**

- Jeunes masculins – féminines : 11 – 12 ans : **15 minutes**
- Jeunes masculins - féminines : 13 -14 ans : **20 minutes.**
- Jeunes masculins - féminines : 15 -16 ans : **30 minutes.**
- Adultes féminines : 17/29 – 30 - 39 ans : 40 ans et plus : **30 minutes**
- Adultes masculins : 17/ 19 ans : **40 minutes.**
- Adultes masculins 20/29 -30/39- 40/49 – 50/59 ans : **50 minutes,**
- Adultes masculins 60 ans et plus : **40 minutes.**

#### Matériel utilisé

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur. Cadres et guidons classiques. La section des pneus ne doit pas dépasser 33mm.

Le vélo de type VTT sans dispositif additionnel (cornes de vache...) est autorisé.

#### Changement de matériel

- ✚ **Le changement de roue est autorisé en tout point du circuit.**
- ✚ **Pas de changement de roue entre concurrents (se référer au règlement national)**
- ✚ **Le changement de vélo, pour autre motif que le bris de matériel sera autorisé dans la zone spécialement prévue à cet effet. Seuls les coureurs seront admis à l'intérieur de cette zone, et devront changer de vélo sans aucune aide extérieure.**

#### Sont interdits

- ✚ **Les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne.**
- ✚ **Les caméras quel que soit le point d'ancrage.**

## Commission Technique Régionale des activités cyclistes

### Accès au Podium

Pour prétendre au podium du championnat régional les lauréats doivent avoir participé à :

- + **Catégorie Adulte : Trois épreuves cyclocross organisées en région Ile de France**
- + **Catégorie : Jeune : Deux épreuves cyclocross organisées en région Ile de France**
- + **Au championnat Départemental cyclocross de son comité d'origine ou d'un comité d'accueil (en cas de non organisation dans son comité d'origine uniquement).**

### Récompenses – titres

La tenue cycliste (maillot – cuissard) aux couleurs du club est obligatoire .Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue

Dans chaque catégorie : 1<sup>er</sup> Podiumable : Maillot – Médaille d'or,  
2<sup>ème</sup> Médaille d'argent,  
3<sup>ème</sup> Médaille de bronze,

### ATTRIBUTION DU CHALLENGE INTERCOMITE

Décerné au comité départemental ayant obtenu le plus grand nombre de points totalisés sur les podiums dans toutes les catégories (féminines au classement scratch).

**Barème:** 1er: 3Pts - 2<sup>e</sup> : 2Pts - 3e: 1Pt

**En cas d'égalité est prépondérant** 1: Classement féminine, 2: meilleures places obtenues sur l'ensemble des podiums

### Réclamations

Conformément au règlement national, les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la commission technique départementale.

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission Technique Régionale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution **de 30€euros** (libellé à Comité régional UFOLEP ILE DE France) auprès de : Monsieur Joseph ROUAULT 2, route de Rigny 77131 PEZARCHES.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué.

**Le présent règlement est élaboré pour établir un bon déroulement des épreuves. Il appartient à chaque compétiteur d'en respecter les règles et l'esprit UFOLEP et à chaque responsable et dirigeant d'association ou de club d'être le garant de son application.**

## Commission Technique Régionale des activités cyclistes